AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP-7-8-68 823708

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)

ABONNEMENT ANNUEL

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE,
LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

25 F.

Bulletin Technique N° 95 d'Août 1968 1968-23

LA MALADIE D'OLERON DANS LES CHARENTES

Depuis deux ans, l'attention des viticulteurs est retenue par une affection qui semblait avoir disparu du vignoble Charentais.

A la demande des Conseillers Agricoles, des vignerons et de certains Techniciens intéressés nous avons, dès 1967, examiné sur place l'aspect et l'importance des dégâts. Une identification précise n'a pu être faite mais l'hypothèse d'une maladie bactérienne a cependant été avancée. Nous pensions déjà à la maladie d'Oléron signalée récemment en Savoie et dans le Midi de la France.

Le Prof. BRANAS, en visite à Aigre (Charente) le 16 mai dernier a identifié cette affection sur Alicante Bouschet, dans un foyer de quelques ares, comme étant la maladie bactérienne étudiée et décrite par RAVAZ dans les années 1894 à 1896. Elle existait dans le vignoble de la région et notamment dans l'Ile d'Oléron, ce qui lui a donné son nom. Le 22 juin dernier, nous avons envoyé à M. BRANAS des échantillons d'Ugni Blanc et d'Alicante Bouschet récoltés en Charente Maritime et qui paraissent atteints par la même maladie.

Les dégâts : portent sur l'ensemble de la souche amenant une destruction progressive de la végétation suivie à plus ou moins brève échéance par la mort du cep.

Au printemps, le débourrement parait à peu près normal, mais rapidement, certains bourgeons cessent de se développer et se dessèchent. Au début de l'attaque, la couleur de l'écorce de la base des pousses est modifiée. Des taches allongées et renflées, de teinte jaunâtre virant au brun sur les cépages blancs, ou bien rouge vineux à rouge brun sur les cépages rouges, forment bientôt des crevasses profondes pouvant atteindre la moelle. Les tissus envahis ne tardent pas à se décomposer. Par temps humide les crevasses s'étendent rapidement et détruisent les bourgeons. En période sèche, les nécroses évoluent peu, les rameaux atteints poussent en crosse, mais ils restent fragiles, et sensibles au vent.

Les crevasses importantes et continues à la base des pousses, deviennent plus petites à partir des quatrième et cinquième feuilles et se localisent au niveau des noeuds.

Nous avons noté que les rameaux situés à l'extrémité des "lattes" ou sur les coursons sont les plus atteints. Le nombre d'yeux "sourds" semblent anormalement élevé sur les souches malades.

Vers la mi-juin, lorsque la végétation devient active, il ne semble pas y avoir de nouvelles contaminations graves et seuls les rameaux touchés au printemps dépérissent.

Des crevasses identiques mais plus petites se rencontrent sur les pétioles des feuilles, les pédoncules et la rafle des grappes.

P 280

.../...

.../...

Les pousses contaminées présentent un feuillage dont l'aspect diffère selon la gravité des lésions. Ce dessèchement partiel ou total intervient si le pétiole est altéré sur tout son pourtour. Sur les cépages rouges, les feuilles situées du côté des lésions, prennent avant de sécher, une coloration rougeâtre caractéristique.

Dans certains cas, les feuilles de la base présentent de nombreuses petites taches anguleuses, jaunâtres puis brunes et se dessèchent rapidement.

Les attaques sur les grappes sont évidemmont très graves puisqu'elles détruisent la récolte. Elles nous ont cependant paru assez rares dans les foyers visités.

Les dégâts sur les sarments aoûtés, les bras et le tronc sont moins visibles pour le viticulteur. Les bras présentent le plus souvent, des bandes longitudinales déprimées et sèches. Une coupe transversale permet d'observer des nécroses où la sève ne peut plus circuler.

Les travaux de RAVAZ ont montré que si cette maladie bactérienne atteint en premier les parties aériennes, les racines superficielles peuvent également être attaquées. Dans les cas examinés, le porte-greffe (Rupestris) paraît indemne ou peu touché. Les nécroses s'arrêtent au niveau de la soudure.

Etat actuel de l'invasion : Cette maladie nous a été signalée dans différentes communes, et notamment à St-Pierre d'Oléron, Chenac-s/Gironde, Floirac, Virollet, Grezac, Sablonceaux -en Charente Maritime- et Villejésus en Charente.

L'étendue des foyers est très variable de quelques ares à un hectare, avec toujours une partie plus atteinte. Ces "ronds" se situant en général dans les zones plus humides où la maladie trouve des conditions favorables.

Quoique cette découverte soit récente, il est vraisemblable que la maladie existe dans notre région depuis longtemps. Un viticulteur de St-Pierre d'Oléron avait déjà observé des dégâts semblables sur Alicante Bouschet, il y a plus de dix ans.

Il n'est pas possible jusqu'à présent de dresser un inventaire des cépages sensibles. Nous signalerons cependant que l'affection existe sur Alicante Bouschet, Grand Noir de la Calmette, Ugni Blanc et Baco 22 A.

Enfin il paraît intéressant de noter que la plupart des parcelles contaminées ne reçoivent que des traitements à base de fongicides organiques en début de saison, ce qui viendrait encore confirmer le pouvoir bactéricide du cuivre.

Traitements : Dans l'état actuel des recherches, les moyens de lutte restent limités.

Le transport des bactéries paraissant possible par les instruments de taille, on aura intérêt à tailler en dernier les ceps malades.

La taille de préférence en automne doit être accompagnée par la désinfection des plaies avec une solution de sulfate de cuivre à 10%.

Le recépage des souches dès l'apparition des premiers symptômes constitue peut être également un moyen efficace.

R. HUDE
Contrôleur de la Protection des Végétaux
à COGNAC

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant : L. BOUYX